

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE**

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 20-21-

RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT que les membres de la Commission pédagogique et de la Commission des études ont formulé des recommandations légèrement différentes pour la création de la Commission de la recherche;
CONSIDÉRANT la demande de la direction générale de mettre en œuvre le processus d'harmonisation prévu pour la présente situation;
CONSIDÉRANT la demande de la direction générale de tenir compte de la présence du Centre d'expertise à cette table, ce service étant engagé dans la Stratégie institutionnelle de la recherche;
CONSIDÉRANT les pratiques des établissements collégiaux et universitaires en matière de recherche;
CONSIDÉRANT la volonté de s'assurer du bon fonctionnement de la Commission de la recherche;
CONSIDÉRANT la volonté d'établir des liens entre la Commission de la recherche, la Commission pédagogique et la Commission des études universitaires;

Les membres du comité recommandent à la direction générale :

- QUE la Commission de la recherche soit renommée « Conseil de la recherche »;
- QU'UNE représentante ou un représentant du Centre d'expertise désigné par son directeur ou sa directrice soit membre du Conseil de la recherche;
- QU'UNE représentante ou un représentant socio-économique soit membre du Conseil de la recherche à compter de l'année 2022-2023;
- QU'IL soit précisé que les professeures et professeurs siégeant au Conseil de la recherche « représente préférablement les trois (3) ordres d'enseignement, mais obligatoirement un minimum de deux (2) ordres d'enseignement »;
- QUE la Commission pédagogique et la Commission des études universitaires soient tenues d'avoir un point d'information statutaire à chacune de leur réunion sur les travaux du Conseil de la recherche présenté par sa présidente ou son président, ou sa représentante ou son représentant.

Représentants de la Commission pédagogique : Guillaume Sparks-Beaulé et Richard Laroche

Représentants de la Commission des études universitaires : Jean-Thomas Henderson et Jasmin Tanguay

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



La Directrice générale

Le 4 février 2021 Date

c.c. ➤ Membres de la Commission pédagogique et de la Commission des études universitaires